

COMMUNIQUE DE LA BANQUE DU CANADA
A publier immédiatement

OTTAWA, le 25 octobre 1960. Le ministre des Finances, l'honorable Donald M. Fleming, annonce aujourd'hui que le total des ventes d'Obligations d'épargne du Canada, à la fermeture des affaires le 21 octobre dernier, se chiffrait à \$130,000,000. Ce total inclut des ventes par le mode des retenues sur le salaire au montant de \$93,000,000 et des ventes générales de \$37,000,000.

Ce résultat se compare avec des ventes totales de \$166,000,000, vers la même date environ en 1959, ces ventes incluant des souscriptions de \$101,000,000 par l'épargne sur le salaire et des ventes générales de \$65,000,000.

M. Fleming affirme que ce total des ventes générales résulte, comme on l'avait prévu, du fait que la limite des obligations qui peuvent être détenues sous un seul nom a été portée à \$10,000 pour l'émission courante, à comparer avec \$20,000 pour l'émission de 1959, aussi bien que du fait que le public n'a pas montré autant d'empressement que l'an dernier à racheter les émissions antérieures pour en placer le produit dans l'émission courante.

M. Fleming a signalé qu'en ce qui concerne l'épargne sur le salaire, les régions de la Colombie-Britannique, des Prairies et des Maritimes accusent de meilleurs chiffres que l'an dernier, les Maritimes étant en tête avec une hausse de 20 p. cent. Un relevé des ventes par l'épargne sur le salaire parmi le Service Civil indique également un essor vigoureux par suite d'une augmentation de presque 13 p. cent dans la vente.